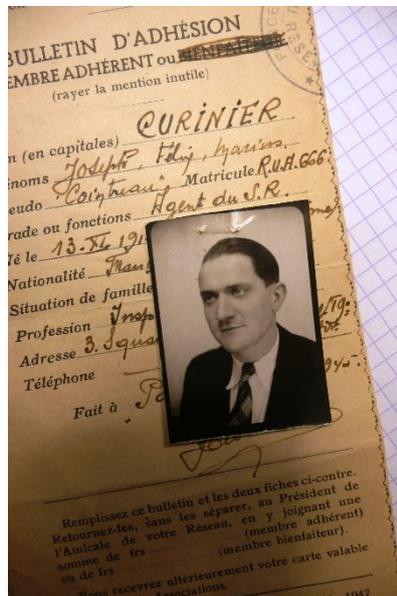


Lettre aux amis d'une police et d'une gendarmerie républicaines et protectrices des citoyens...

20²² / n°2
(Novembre 2022 / XV^e année)



Joseph Curinier, policier des BS(RG-PP) membre du réseau Bearn

Pas de *Lettre* depuis de longs mois : des « amis » s'inquiètent : aurais-je perdu leur adresse ? La réalité est plus prosaïque : trop d'événements, de travaux d'écriture, de parutions, d'évaluations, de préfaces à rédiger, de conférences, trois livres en préparation... ne m'ont pas laissé le temps de rédiger quelque chose d'autant que les événements se sont précipités...

Mais plus le temps passe et plus les lacunes & retards... s'accumulent !

L'incroyable commémoration des « rafles » de l'été 1942 imputées par le président, la première ministre, leurs conseillers, les « historiens de cour » et autres scribes du pharaon en quasi-totalité à « Vichy », à Pétain, aux Français !



Discours_Macron_Pith
iviers_2022.pdf

Relisez le discours de Pithiviers, podcastez les émissions, tables rondes, interventions de « spécialistes » : la défaite, les conditions de l'armistice, l'occupation, les Allemands ? DISPARUS !!! L'État français qui a certes des responsabilités terribles, devient l'acteur essentiel, unique... Hitler, Himmler, Heydrich, Dannecker ? connaissent pas, pas plus que la défaite, la convention d'armistice, les pouvoirs du MBF et des SS !

Un peu agacé, je le reconnais, mais également étonné du silence de mes collègues, j'ai donc adressé une petite mise au point à deux sites hospitaliers : Causeur et Front populaire. Voici le lien pour ce dernier

<https://frontpopulaire.fr/o/Content/co13481083/commemoration-du-vel-d-hiv-ou-l-histoire-assassinee>

Je n'ignore certes pas que la falsification idéologique de l'histoire est un sport international (voir Poutine), mais ce détournement de sens à des fins politiques m'a laissé pantois de la part d'un président qui se pique de sa proximité avec Paul Ricoeur qui a dû se retourner dans sa tombe...

Alors, avec des complices de HSCO, nous avons rédigé une mise à plat des discours présidentiels et des affirmations de leurs inspireurs – la *squadra* Paxton-Klarsfeld-Joly – qui battent les estrades médiatiques avec un discours biaisé, mais intéressé. L'ouvrage qui démonte la machinerie devrait paraître d'ici janvier. Je vous en reparlerai...

“Liberté pour l'histoire !”

Cette pétition lancée le 13 décembre 2005 à l'appel de 19 historiens n'a pas perdu de son actualité alors qu'on assiste au déferlement d'affirmations approximatives ou erronées, mais toujours péremptoires sur Vichy et les Juifs, à la condamnation médiatique, aux imputations et soupçons de négationnisme à l'encontre des historiens qui se distinguent de la *doxa* « Paxton-Klarsfeld-Joly » développée *ad nauseam* dans les médias alors qu'on dénie toute légitimité, on réduit au silence, on refuse tout débat tout en caricaturant leurs analyses pourtant fondées sur des analyses critiques et scientifiques aux historiens qui ne font – après tout – que leur métier – croiser, comparer, critiquer les sources – et reprendre et prolonger les analyses de Joseph Billig, Léon Poliakov, Raul Hilberg, Annie Kriegel, Marc Ferro... excusez du peu !

Aux « animateurs » des plateaux TV et radio qui se sont mués en historiens, aux historiens qui ont oublié les règles de base de leur métier pour édicter leurs hypothèses en règles intangibles, en submergeant lecteurs et auditeurs sous une avalanche de références historiographiques souvent tronquées, détournées, sollicitées, mais, qui sont autant d'arguments d'autorité censés clore le débat entre historiens, rappelons donc que l'histoire est une école d'humilité et ces quelques principes rappelés avec force, en 2005, par René Rémond, Pierre Nora et quelques collègues :

« L'histoire n'est pas une religion. L'historien n'accepte aucun dogme, ne respecte aucun interdit, ne connaît pas de tabous. Il peut être dérangeant. L'histoire n'est pas la morale. L'historien n'a pas pour rôle d'exalter ou de condamner, il explique.

L'histoire n'est pas l'esclave de l'actualité. L'historien ne plaque pas sur le passé des schémas idéologiques contemporains et n'introduit pas dans les événements d'autrefois la sensibilité d'aujourd'hui.

L'histoire n'est pas la mémoire. L'historien, dans une démarche scientifique, recueille les souvenirs des hommes, les compare entre eux, les confronte aux documents, aux objets, aux traces, et établit les faits. L'histoire tient compte de la mémoire, elle ne s'y réduit pas.

L'histoire n'est pas un objet juridique. Dans un État libre, il n'appartient ni au Parlement ni à l'autorité judiciaire de définir la vérité historique. La politique de l'État, même animée des meilleures intentions, n'est pas la politique de l'histoire... »

La disparition programmée de la PJ par « dissolution » :

Le gouvernement, décidément en mal de mauvais coups, a décidé de s'en prendre à « la seule police qu'une démocratie puisse avouer » comme le disait Clemenceau dans un discours célèbre prononcé à Draguignan.

On démantèle des services interdépartementaux à compétence territoriale élargie et on distribue les effectifs entre les différents départements composant le ressort de la cour d'appel, de sorte qu'entre services départementaux et offices nationaux, il n'y aurait plus d'échelon intermédiaire de PJ dans la PN, contrairement aux sections de recherche de la GN ?

On a du mal à comprendre la rationalité de ce dispositif ...

En revanche, on en voit bien la finalité politique.

Ce projet a suscité la fronde des « péjistes » qui, en dehors de tout syndicat, ont réagi, comme l'attestent

cette lettre adressée au ministre de l'Intérieur :



Lettre de l'ANPJ à
Monsieur le Ministre

Et cette vidéo qui dit beaucoup de la désespérance de gens qui ne sont pas des « fascistes » ou des brutes épaisses que tout le monde serait supposé détester...



VID-20210930-WA00
00.mp4

Ai-je besoin de dire que pour avoir travaillé 40 ans sur la police et notamment sur la création de cette police judiciaire, je suis de tout cœur avec les contestataires et, pour animer la partie, je rappelle que depuis près de 150 ans, on s'étonne à bon droit que la PJ, bras armé de la Justice, dépende du ministère de l'Intérieur et pas du garde des Sceaux comme le voudrait la simple logique démocratique... et administrative !

Archives : bonnes nouvelles

1. Celles du préfet Léonard (PdP de 1947 à 1951) sont désormais consultables à l'IEP de Paris

Ce fonds (0,13ml) est consultable en salle de lecture du département Archives de Sciences Po, situé au 28, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris, 4e étage.

Celle-ci est accessible uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 10h00 à 13h et 14h à 17h00, en s'inscrivant via ce lien (https://forms.sciencespo.fr/consult-fonds-archives-CHSP#_ga=2.175970914.1156117575.1666182177-1612334919.1650898714).

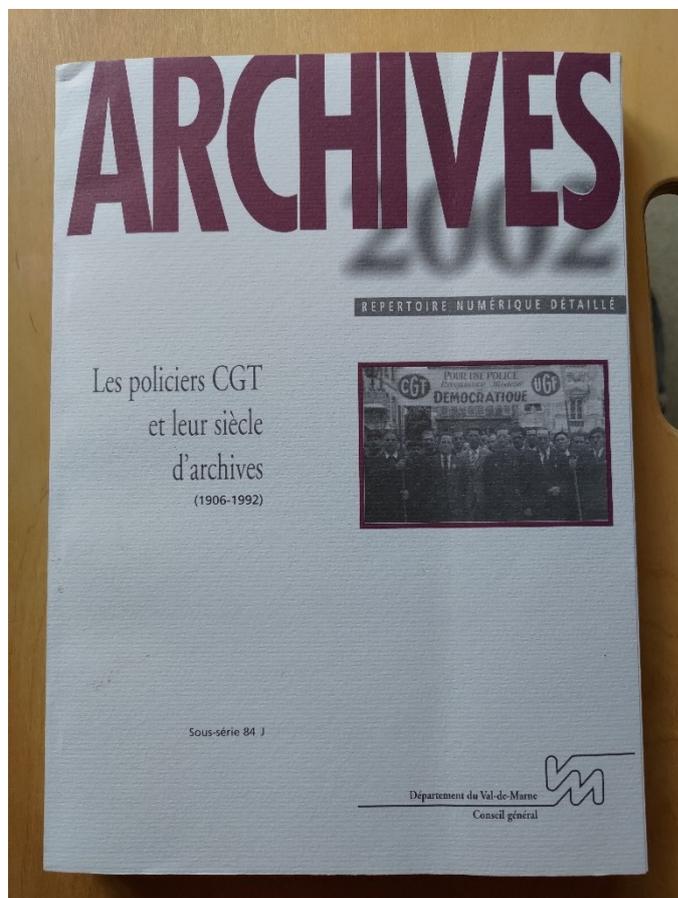
Vous pouvez contacter directement le département via departement.archives@sciencespo.fr

L'inventaire :



Archives Roger
Leonard Sciences Po I

2. Celles de la CGT police déposées aux AD du Val de Marne (série 84J) sont d'un grand intérêt : on y trouve des documents sur les limbes du syndicalisme policier, mais aussi les années trente, l'épuration, etc... et beaucoup de choses sur les CRS et le maintien de l'ordre.



Un don au Musée de la Résistance de Champigny par le petit fils d'un policier résistant de la première heure...car tous les policiers sous « Vichy » ne piaffaient pas d'impatience pour aller rafler des juifs ...



Séminaire de Paris 1 (Jean-Noël Luc et Arnaud Dominique Houte)

Acteurs, pratiques et représentations de la sécurité, XIXe-XXIe siècles

Sorbonne Université – Centre d’histoire du XIXe siècle - Séminaire Master-Doctorat - Pr Arnaud-Dominique HOUTE – Pr émérite Jean-Noël LUC
Maison de la recherche (28 rue Serpente), mardi 17h-19h, salle D 116 -
Informations : arnaud.houte@sorbonne-universite.fr

Ce séminaire étudie la sécurité dans une approche multidimensionnelle, étroitement reliée aux enjeux sociaux, politiques et culturels de l'histoire générale. Tout en approfondissant l'étude de la gendarmerie, une force militaire et policière originale, il continue d'élargir son champ à l'histoire de tous les organismes, civils ou militaires, publics (justice, polices nationale et municipales, douanes, services de pompiers, etc.) ou privés, qui participent, d'une manière ou d'une autre aux missions de sécurité, intérieure et extérieure.

Attentif aux institutions mais surtout aux acteurs et actrices, ce séminaire entend accorder une large place à l'observation des protagonistes, professionnels ou non, ainsi qu'à celle de leurs pratiques concrètes. Il veut enfin contribuer à la compréhension de l'insécurité, par l'étude des faits criminels et de leur traitement politique, médiatique et judiciaire, mais aussi par l'exploration des peurs et des passions sociales, abordées dans leur épaisseur historique, en tenant compte de leurs diversités sociales et territoriales.

Le séminaire associe des séances méthodologiques (plus spécifiquement destinées aux étudiants de master et des conférences, ouvertes au public.

13 septembre – La découverte du master

20 septembre – Méthodologie de la recherche (1). Premier regard sur la bibliographie

27 septembre – Méthodologie de la recherche (2). À la recherche des sources

Lecture : Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Points-Seuil, 1989.

4 octobre – Archives occultes - (Philippe Baudouin, ENS Paris-Saclay, Centre de recherche en Design) - Philippe Baudouin, *Les forces de l'ordre invisible*, Paris, Le Murmure, 2016. Lecture :

<http://apps.rue89.com/2014-fr/>

11 octobre – Encadrer le public d'un événement sportif violent : la boxe avant 1914 - (Sylvain Ville, UPJV-Amiens, Centre d'histoire des sociétés, des sciences et des conflits)

Sylvain Ville, Naissance d'un spectacle sportif : le théâtre de la boxe (1880-1930, Rennes, PUR, 2022.

Lecture : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2015-4-page-10.htm>

18 octobre – Comprendre la Belle Époque par ses peurs -(Arnaud-Dominique Houte, Sorbonne-Université, Centre d'Histoire du XIXe siècle)

25 octobre – Méthodologie de la recherche (3). L'usage des sources.

8 novembre – Facteurs, surveillants, ouvriers, militaires... : des relais de l'Etat colonial sur le terrain algérien (années 1860-années 1930)

(Annick Lacroix, université Paris-Nanterre, IDHES) - Annick Lacroix, Un service pour quel public ? Postes et télécommunications dans l'Algérie colonisée (1830-1939), Rennes, PUR, 2022.

15 novembre – Deux délits mineurs au cœur des problématiques sécuritaires : vagabondage et mendicité au XIXe siècle (1815-1912) -

(Pierre Gaume, docteur en histoire, enseignant) - Lecture :

<https://journals.openedition.org/chs/1718>

23 novembre – La gendarmerie dans la Seconde Guerre mondiale (14h - lieu à préciser)

Soutenance de la thèse de Luc Demarconnay, Commander une force de l'ordre sous l'Occupation. La direction de la gendarmerie en France de 1940 à 1944, Sorbonne-Université, sous la direction de Jean-Noël Luc et Arnaud-Dominique Houte.

29 novembre - Méthodologie de la recherche (4). Point d'étape sur les recherches en cours.

6 décembre – Les parents et leurs enfants face aux risques des espaces publics urbains - (Clément Rivière, sociologue, université de Lille, CeRIES)

13 décembre – Le contrôle et la surveillance de la frontière franco-allemande (1871-1914) - (Benoît Vaillot, post-doctorant à Framespa, université de Toulouse)

Un blog de grand intérêt sur le renseignement et le CE sujets peu fréquentés par les historiens :

<https://devirisillustribusblog.wordpress.com/>

Et celui-ci plus généraliste et pédagogique :

<https://marcaurele.over-blog.com/>

GENDARMERIE :

Une thèse attendue :

Luc Demarconnay, *Commander une force de l'ordre sous l'Occupation. La direction de la Gendarmerie en France, de 1940 à 1944* (Sorbonne Université, codir. Jean-Noël Luc et Arnaud Houte) – mercredi 23 novembre- 13h30 - Campus Jussieu (barre 44-54, 1^{er} étage, salle 107)

Jury : Pr Claire Andrieu (IEP Paris), Pr Marc Bergère (Rennes II), Pr A.-D. Houte (SU), Pr Roseline Letteron (SU), général Richard Lizurey (ancien DGGN), Pr J.-N. Luc (SU).

Et quitte à évoquer la gendarmerie, son histoire et ce séminaire exemplaire voici la liste des thèses soutenues en son sein :

HABERBUSCH Benoît, ***La Gendarmerie en Algérie, de 1939 à 1945***, 801 p. (2003) - Publication : *La Gendarmerie en Algérie, de 1939 à 1945*, Maisons-Alfort, SHGN, 2004.

CARDONI Fabien, ***Des gendarmes à Paris : la garde républicaine et la garde de Paris, de la Révolution de 1848 à 1870***, 783 p. (2005) - Publication : *La Garde républicaine, d'une République à l'autre, 1848-1871*, Rennes, PUR-SHD, 2008.

HOUTE Arnaud-Dominique, ***Le Métier de gendarme national au XIX^e siècle : pratiques professionnelles, esprit de corps et insertion sociale, de la Monarchie de Juillet à la Grande Guerre***, 828 p. (2006, Paris-Sorbonne, codir. avec Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne) - Publication : *Le Métier de gendarme au XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2010.

LIGNEREUX Aurélien, ***Force à la loi ? Rébellions à la gendarmerie et autorité de l'État dans la France du premier XIX^e siècle (1800-1860)***, 926 p. (2006, Université du Maine, codir avec Nadine Vivier, Prix d'histoire militaire 2007) - Publication : *La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie, 1800-1859*, Rennes, PUR, 2008.

GALERA Yann, ***Le Képi et le crayon : les gendarmes à travers l'imaginaire collectif, 1914-1968***, 862 p. (2006) - Publication : *Les Gendarmes dans l'imaginaire collectif, de 1914 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2008.

CARBONE Flavio (major), ***Les Officiers des carabiniers à l'époque de Giolitti*** (2007, cotutelle La Sapienza, Rome - Paris-Sorbonne avec M. Bellini) - Publication : *Gli ufficiali dei Carabinieri Reali tra reclutamento e formazione (1883-1926)*, Soveria Mannelli, Rubbettino Editore, 2013.

CHAMPCHESNEL (de) Hélène, ***La Gendarmerie en Syrie et au Liban pendant la Seconde Guerre mondiale*** (2008, dir. Jacques Frémeaux) - Publication : *La Déchirure : guerre fratricide en gendarmeries, Levant (1939-1945)*, Paris, SHD, 2014.

JAULIN Emmanuel, ***La Gendarmerie dans la Guerre d'Algérie. Dépendance et autonomie au sein des forces armées*** (2009, dir. Jacques Frémeaux) - Publication : *La Gendarmerie dans la Guerre d'Algérie*, Paris, Lavauzelle, 2009.

LEPETIT Gildas (lieutenant), ***« La Manière la plus efficace de maintenir la tranquillité » ? L'intervention de la gendarmerie impériale en Espagne, 1819-1814***, 1 087 p. (2009) - Publication : *Saisir l'insaisissable. Gendarmerie et contre-guérilla en Espagne au temps de Napoléon*, Rennes, PUR, 2015.

CAMPION Jonas, ***Le Rétablissement de la légalité policière après la Seconde Guerre mondiale : les exemples de la gendarmerie nationale, de la gendarmerie belge et de la gendarmerie royale hollandaise***, 588 p. (2009, cotutelle Université catholique de Louvain-Paris-Sorbonne avec Xavier Rousseaux) - Publication : *Les Gendarmes belges, français et néerlandais à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale*, Bruxelles, André Versailles, 2011.

PANEL Louis, ***La Gendarmerie pendant la Grande Guerre, sur le terrain des opérations et à l'arrière***, 812 p. (2010) - Publication : *La Grande Guerre des gendarmes. « Forcer, au besoin, leur obéissance » ?*, Paris, NME-DMPA, 2013 (Prix Mondes en guerre, mondes en paix 2013).

LÓPEZ Laurent, ***La Guerre des polices n'a pas eu lieu : gendarmes et policiers, coacteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870-1914)***, 932 p. (2012, Paris-Sorbonne, codir. avec Jean-Marc Berlière, Université de Bourgogne) - Publication : *La Guerre des polices n'a pas eu lieu : gendarmes et policiers, coacteurs de la sécurité publique sous la Troisième République (1870-1914)*, Paris, PUPS, 2013.

SAÏT Aziz, ***Les Prévôtés, de la « drôle de guerre » à « l'étrange défaite ». Personnels, missions, représentations, 1939-1940***, 734 p. (2012).

DAGNICOURT Éric, ***Les Gardiens de la cité : la garde républicaine, 1871-1914***, 822 p. (2013).

BURY Jacques, ***Des villes à l'épreuve du feu ? Autorités publiques, pompiers, policiers et gendarmes face à l'incendie au XIX^e siècle***, 952 p. (2021, Sorbonne Université, codir. avec Pierre Karila-Cohen, Rennes II).

DEMARCONNAY Luc, ***Commander une force de l'ordre sous l'Occupation. La Direction de la Gendarmerie de 1940 à 1945***, 538 p (2022, codir. avec Arnaud-Dominique Houte).

Des livres comme s'il en pleuvait :

Depuis février, des dizaines de livres intéressants, édités ou réédités.

Le temps me manquant pour en faire de courtes recensions, je vous invite à découvrir selon vos centres d'intérêts la liste qui suit, des livres dont on n'a pas fait grande publicité :

Deux réseaux de résistance mal connus car liés au SIS Britannique et non à la France libre :

André KERVELLA, *Le Réseau Jade. L'Intelligence service britannique au cœur de la résistance française*, Nouveau Monde éditions, 2021

Guy CARAES, *Le Réseau Alliance*, Ouest-France éditions, 2021

Une étude fouillée, résultat d'une décennie de recherches, voyages, rencontres, abondamment illustrée de portraits, une masse d'informations incroyable, des bios des acteurs aussi bien les fusillés, les traîtres et agents doubles que les gestapistes. Le tout complète et éclaire le livre de Marie-Madeleine Fourcade (*L'arche de Noé*) mais on regrettera une édition indigne du travail qui le rend d'une utilisation peu commode du fait d'une absence d'index et d'un plan relativement dense, voire touffus.

Les avocats et leur histoire :

Gilles ANTONOWICZ, *Maître Maurice Garçon artiste. Abécédaire*, Seghers, 2021

Réjouissant, voire hilarant, il y a du Daumier chez Maurice Garçon qui faisait ses aquarelles, croquant témoins, gendarmes, avocats, juges... pendant les procès au grand dam des magistrats. Les nombreuses illustrations sont insérées dans un abécédaire particulièrement brillant, choisi avec goût et pertinence par cet autre avocat - et historien - qu'est Gilles Antonowicz qui, décidément infatigable, poursuit le travail qu'il mène depuis deux décennies sur ses prédécesseurs. Après deux ouvrages sur Maurice Garçon et un précédent livre sur Jacques Isorni, il revient sur les procès politiques plaidés par cet avocat passionné qui a toujours pris le parti des prisonniers et qui osa défendre des communistes sous l'Occupation, Pétain et des collaborateurs à la Libération puis Bastien-Thiry en 1963. Les prisonniers changeaient de camp, pas lui ...

Gilles ANTONOWICZ, *Isorni, les procès historiques*. Les Belles Lettres, 2021.

Du même auteur, une analyse percutante d'une affaire qui provoque encore des accusations stupéfiantes d'erreur judiciaire, de justice de classe, au mépris des différents procès, des aveux des prévenus, des archives de l'enquête.

Mais désormais c'est l'opinion publique, ce sont les réseaux sociaux, ce sont des journalistes en mal d'engagements qui font la justice ...

Gilles ANTONOWICZ et Isabelle MARIN, *La Fabrique des innocents. L'affaire Mis et Thiennot, histoire d'une manipulation médiatique*, Les Belles Lettres, 2022.

Une étude sans concession du rôle des médias et d'une justice médiatique qui sans aucun esprit critique s'engouffre dans la thèse d'une erreur judiciaire créée de toute pièce, mais tellement dans l'air du temps !.

On souhaite que ce livre mette fin à une manipulation comme celui de Michel Pierre a définitivement clos la thèse de l'innocence de Szezec (*L'impossible innocence*, Tallandier)...

À cette étude impitoyable des médias, de leur rôle, de leurs dérives, s'ajoute l'enquête, cette fois policière, de Jean-Louis Vincent (ex patron de la PJ marseillaise à qui l'on doit déjà deux livres définitifs sur l'*Affaire Ranucci, du doute à la vérité*, (François Bourin, 2018) et sur l'*Affaire Dominici*, Vendémiaire, 2016.

Jean-Louis VINCENT,

Affaire Mis et Thiennot, Vendémiaire, 2022.

On souhaiterait que ces deux livres mettent fin aux attaques -injustifiées dans ce cas précis - contre une justice qui est la cible de critiques parfois surréalistes et ne parlons pas des policiers tortionnaires et gestapistes !!!

Deux livres sur lesquels les médias qui n'aiment pas se remettre en cause et encore moins reconnaître leurs erreurs, ont respecté un parfait silence !

En parlant de « collabos » ou prétendus tels, deux livres intéressants et à lire : *Le Fils du traître* une enquête de Dominique Richard qui tint longtemps la critique de livres à *Sud-Ouest* et qui étudie une sombre histoire de règlement de compte à la Libération : l'assassinat par un maquis des Landes d'André Révy accusé de trahison. Les archives, l'enquête menée plus de 60 ans plus tard dans un climat de sourde hostilité montre que ce ne fut qu'un prétexte.

Dominique RICHARD et Gérard REVY, « *Le Fils du traître* », éditions Sud-Ouest, 2021.

Un authentique collaborateur a intéressé **Philippe Secondy, *Fabrication d'un collabo. Le cas Joseph Laporte*, CNRS éditions, 2019.**

Pour continuer dans le style « gore », le dernier livre de **Frédéric CHAUVAUD**, qui lui aussi trace son sillon et continue son exploration des tréfonds de l'âme des criminels *Les Tueurs de femmes et l'addiction introuvable. Une archéologie de tueurs en série* (éditions Le Manuscrit, 2022) nous offre avec les qualités habituelles d'analyse et de style de l'auteur, un nouveau voyage dans l'univers du crime et de la cruauté qui nous permet de retrouver Pranzini, Landru, mais aussi de découvrir Dumollard, « l'assassin des servantes ».

Deux ouvrages consacrés à l'internement des « indésirables » et autres montrent une belle continuité entre la IIIe République finissante et l'État français : **Thierry Marchand, *Camps d'internement en France (1939-1940)*, éditions Charles Corlet, 2021** et l'étude de Michèle Descollonges sur le camp de Rieucros qui devint sous Vichy un camp de femmes.

Michèle DESCOLONGES, *Un camp d'internement en Lozère, Rieucros (1938-1942)*, Presses universitaires du midi, 2022.

L'édition en format de poche de *La Filière* de Philippe SANDS (sur l'engagement, les responsabilités, la fuite d'Otto Von Waechter, le bourreau de Galicie) me donne l'opportunité de vanter les deux livres que ce juriste a consacrés aux acteurs et victimes du judéocide dans la Pologne du Gouvernement général (à Lvov, Varsovie, Cracovie...)

Menant une enquête au long cours en suivant la méthode de Daniel Mendelsohn (*Les Disparus*), il cherche, retrouve les lieux, les survivants, les descendants des bourreaux, leurs familles... et tire de ses recherches, entretiens, recherches, investigations, témoignages sollicités, documents qu'il en obtient... des récits fascinants.

Philippe SANDS, *Retour à Lemberg* et *La Filière*, tous les deux en livre de poche.

Enfin, on note la réédition bienvenue du livre de **Claude Cazals sur *la Gendarmerie sous l'occupation*, (Kubik, l'Essor de la Gendarmerie, 2022)** avec une introduction de Jean-Noël Luc qui montre le triple intérêt, historiographique, mémoriel et civique, de la réédition d'un ouvrage devenu un classique, mais qui était introuvable depuis longtemps. En 1994, le colonel Claude Cazals, fils de l'un des dix-huit gendarmes reconnus « Justes parmi les nations », publiait un ouvrage pionnier sur ce sujet. Jusqu'alors, la mémoire de l'Arme dissimulait ce que l'auteur appelle des « vérités considérées comme gênantes* », tandis que la recherche commençait juste à s'intéresser à la mise en œuvre de la politique de Vichy par les seuls policiers.

Claude Cazals brossait le premier panorama détaillé de la contribution des gendarmes à l'ensemble de la politique répressive de Vichy, en estimant que l'épuration du corps avait été insuffisante. Mais il n'oubliait pas, pour autant, ce qu'il appelle le « Refus », à savoir la répugnance croissante de plusieurs membres de l'arme et une insubordination qui exposait à de multiples risques.

*ce qui est encore le cas aujourd'hui si on en juge par la vitrine du musée de la Gendarmerie de Melun consacrée à la période 1939-1945 dont on peut légitimement espérer qu'elle sera **revue et adaptée conformément aux faits, à l'historiographie et à l'évolution du regard de l'institution sur cette période !**

PS : les éditions Perrin publient en format de poche *Les Grandes affaires criminelles*, sujet dans lequel j'avais embarqué quelques amis et collègues, dans le but – que le titre n'évoque pas – de revisiter ces grandes affaires criminelles – connues ou inconnues - à la lumière des archives et avec un œil d'historien.

Pour des raisons qui nous ont échappé, un texte manquait dans l'édition brochée : l'affaire Richetto analysée par un historien Lyonnais – ça va de soi - Amos Frappa. L'erreur est réparée et le livre est cette fois complet !

Jean-Marc BERLIÈRE (dir.) *Les Grandes affaires criminelles du Moyen-âge à nos jours*, Perrin/tempus, 2022.

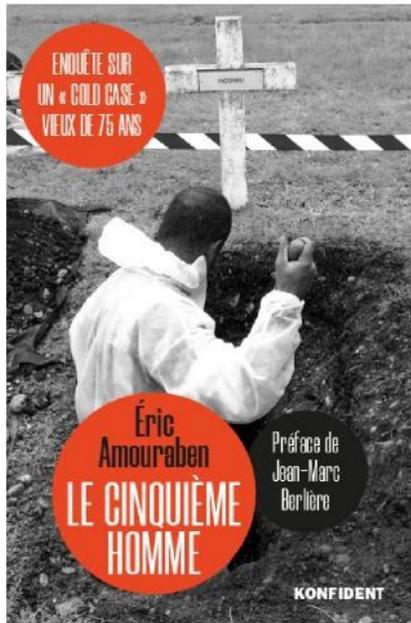
À paraître le 14 novembre :

KONFIDENT

Le cinquième homme

Eric Amouraben

(Préface Jean-Marc Berlière)



Idron, environs de Pau, 15 juin 1944. Cinq hommes sont fusillés vraisemblablement par des SS de la Das Reich : trois inspecteurs de la 17e brigade de Police judiciaire, un jeune maquisard et un individu non identifié

Policier, en poste dans le même service que celui de son grand-père, fusillé à Idron, Éric Amouraben rouvre en 2008 le dossier avec un but, qui va tourner à l'obsession : donner un nom à l'inconnu assassiné le 15 juin 1944.

Il lui faudra plus de dix ans pour y parvenir, au terme d'une enquête unique en son genre, mettant à profit son expérience de flic et toutes les ressources de la police scientifique.



Né en 1971, Éric Amouraben est enquêteur à la brigade criminelle de la PJ de Pau et délégué général adjoint du Souvenir français des Pyrénées-Atlantiques.

Dans le noir du roman...

Pour ne pas quitter la piste criminelle, deux polars historiques originaux qui se passent sous l'Occupation et devraient connaître un beau succès :

Tuer Pétain (éditions du cygne) de Pascal Chabaud auquel nous devons déjà *Mort d'un sénateur* qui mettait en scène un inspecteur des brigades mobiles de PJ dans les années trente, aborde la période de Vichy en développant une intrigue originale appuyée sur une solide documentation. La mort de Pétain changerait évidemment bien des choses...

Au bout de la nuit n'est pas le premier livre de Pierre Hanot, mais sans doute son premier polar et le premier publié par Konfident ce petit éditeur original dans une collection «noir» dont il constitue le premier opus. Incarcéré à la prison de Toulouse à l'été 1945, un jeune engagé dans la Milice puis la Waffen-SS consigne ses souvenirs et son engagement dans un carnet que lui ont fourni les gardiens.

Je ne vous en dis pas plus pour ne pas «spoiler» les futurs lecteurs !

Comme la période de l'occupation est de plus en plus investie par le polar, j'ai pensé que ces outils de références pourraient intéresser les amateurs :

Margaret-Anne HUTON, *French Crime, Fiction 1945_2005. Investigating World War II*, Ashgate, 2013.

La revue des littératures policière, *Temps Noirs* (éditions Joseph K. à Nantes) a consacré en 2019 son numéro 21 au *Roman policier sous l'occupation* : indispensable aux amateurs.

FAQ :

Pour ceux qui recevraient cette
« Lettre aux amis... »
pour la première fois :

Q/ Comment et pourquoi suis-je destinataire de cette *Lettre* ?

R/ Si vous ne l'avez pas demandé vous-même, il y a de fortes chances que vous ayez été « balancé » par un/des ami(s) : cherchez le(s)quel(s)

Q/ Je ne suis pas un ami de la police ! (ton scandalisé)

R/ Cette « *Lettre* » (dont le titre est inspiré de la rubrique « Deux mots aux amis » d'un journal libertaire du début du XX^e siècle) parfaitement informelle et à fréquence irrégulière, a pour but de diffuser les informations - publications de livres ou d'articles, soutenances de thèses, colloques ou journées d'études - en rapport avec l'histoire, la recherche, la réflexion, les archives et sources... concernant peu ou prou le domaine policier (gendarmerie comprise !)... Il n'est donc pas nécessaire d'aimer la police (ou la gendarmerie) pour en être destinataire : s'intéresser à l'histoire d'institutions qui jouent un tel rôle dans l'Histoire et occupent une place si délicate dans la démocratie, suffit...

Ceci dit si vous souhaitez ne plus figurer sur la liste des destinataires, rien de plus simple : répondez à ce courriel avec la mention « STOP ! »

En revanche si vous connaissez des gens susceptibles d'être intéressés par ces nouvelles, n'hésitez pas, soit à leur faire suivre ce courriel, soit à nous transmettre leurs adresses électroniques (voir 1.) : nous ne livrons jamais le nom de nos informateurs !

Si vous souhaitez connaître ou recevoir les *Lettres* précédentes, il suffit de le demander... ou d'aller consulter les Archives du site <http://politeia.over-blog.fr/>

Dernier détail : le rédacteur de ce courriel ne saurait tout connaître de ce qui paraît et se fait dans le domaine... ce qui explique les éventuelles lacunes et absences...

Là encore, le plus judicieux est de me prévenir, un méi et je transmettrai bien volontiers l'information...

jMb